

## ***Règlement du concours « Les bonnes Actions sont notre Force »***

### ***1. Dispositions générales***

- 1.1. Le concours vise à soutenir les initiatives bénévoles et sociales.
- 1.2. La participation au concours est volontaire
- 1.3. Le slogan est « Changeons la vie pour le mieux ! »
- 1.4. L'Organisateur est le Mouvement « L'Avenir du Congo ».

### ***2. Objectifs du Concours***

- Soutenir les citoyens actifs et les ONG ;
- Résoudre les problèmes sociaux locaux ;
- Impliquer dans un développement social durable.

### ***3. Participants au Concours***

- 3.1. Sont invités à participer au Concours les citoyens, les dirigeants d'organisations à but non lucratif, les équipes bénévoles qui ont volontairement exprimé le désir d'y prendre part.
- 3.2. La participation peut être individuelle ou collective (en cas d'un projet commun).

### ***4. Exigences pour la candidature***

Les participants présentent une présentation d'un projet social existant ou d'une idée bénévole nécessitant une mise en œuvre, comprenant :

- Le nom du projet ;
- L'Équipe de projet ;
- Description du problème social que le projet vise à résoudre ;
- L'essence de la solution (mesures concrètes nécessaires pour résoudre le problème) ;
- Plan de mise en œuvre par étapes ;
- Résultat attendu ;
- Le budget de mise en œuvre ;
- La volonté du participant de continuer à agir de manière proactive dans le cadre des initiatives sociales du Mouvement.

Critère d'évaluation :

- L'Importance sociale ;
- L'Efficacité et durabilité potentielle du projet ;
- La transparence des activités ;
- Le réalisme et la faisabilité du projet ;
- L'Implication de la société et l'appui sur des demandes réelles.

## **5. Étapes**

Étape 1. Réception des candidatures : du 10 au 28 décembre 2025

Étape 2. Vote en ligne : du 29 décembre 2025 au 11 janvier 2026

Étape 3. Finale à Brazzaville : du 16 au 18 janvier 2026

Les 10 finalistes présentent une défense de leur initiative de 10 minutes.

## **6. Récompense**

6.1. La répartition du fonds de prix est la suivante :

- 1<sup>er</sup> prix — 100 000 CFA
- 2<sup>e</sup> prix — 75 000 CFA
- 3<sup>e</sup> prix — 50 000 CFA
- Les 7 autres finalistes — 25 000 CFA chacun

6.2. Les gagnants reçoivent :

- Diplômes et prix commémoratifs ;
- Le titre de « Leader du domaine » au sein du Mouvement « L'Avenir du Congo » ;
- La possibilité de mettre en œuvre leurs techniques sur la plateforme de jeu (numérique) de Mouvement ;
- Les gagnants — « Leaders du domaine », sont intégrés dans la mise en œuvre des projets sur la plateforme du Mouvement.

## **7. Calendrier**

- Dépôt des candidatures : du 10 au 28 décembre 2025

- Vote en ligne : du 29 décembre 2025 au 11 janvier 2026

- Finale et remise des prix : du 16 au 18 janvier 2026 à Brazzaville

## ***8. Dispositions finales***

8.1. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement sous réserve d'en informer les participants.

8.2. Tous les documents soumis au Concours peuvent être utilisés à des fins éducatives non commerciales, avec l'indication obligatoire de la paternité d'œuvre.

8.3. La participation au Concours implique le consentement au traitement des données personnelles et à l'utilisation du matériel dans le cadre des objectifs de l'événement.